# Le B2i dans les programmes 2008

## Les TUIC dans les programmes :

- Ecole maternelle
- Cycle des apprentissages fondamentaux cycle 2
- Cycle des approfondissements cycle 3
- Le Socle Commun et la maîtrise des TUIC.

Extrait du BO hors-série n° 3, du 19/06/2008

DOMAINES B2i	Programmes de l'école maternelle petite section, moyenne section, grande section
Domaine 1	Découvrir le monde À l'école maternelle, l'enfant découvre le monde proche ; il apprend à prendre et à utiliser des repères spatiaux et temporels. Il observe, il pose des questions et progresse dans la formulation de ses interrogations vers plus de rationalité. Il apprend à adopter un autre point de vue que le sien propre et sa confrontation avec la pensée logique lui donne le goût du raisonnement. Il devient capable de compter, de classer, d'ordonner et de décrire, grâce au langage et à des formes variées de représentation (dessins, schémas). [] Découvrir les objets Les enfants découvrent les objets techniques usuels (lampe de poche, téléphone, ordinateur) et comprennent leur usage et leur fonctionnement à quoi ils servent, comment on les utilise. Ils prennent conscience du caractère dangereux de certains objets.  p. 15

## Repères pour organiser la progressivité des apprentissages à l'école maternelle

[Pour se familiariser avec l'écrit en grande section, savoir notamment] :

- Reconnaître les types d'écrit rencontrés dans la vie quotidienne (livres, affiches, journaux, revues, enseignes, plaques de rue, affichages électroniques, formulaires...) et avoir une première idée de leur fonction. p. 30

DOMAINES	Cycle des apprentissages fondamentaux
B2I	Programmes du CP et du CE1
Domaine 4	Français  Lecture, écriture [Les élèves] sont amenés à utiliser l'ordinateur : écriture au clavier, utilisation d'un dictionnaire électronique. p. 17
Domaines 1 et 3	Découverte du monde  Au CP et au CE1, les élèves ont un accès plus aisé aux savoirs grâce à leurs compétences en lecture et en mathématiques. Ils acquièrent des repères dans le temps et l'espace, des connaissances sur le monde et maîtrisent le vocabulaire spécifique correspondant. Ils dépassent leurs représentations initiales en observant et en manipulant.  Les élèves commencent à acquérir les compétences constitutives du brevet informatique et internet (B2i). Ils découvrent et utilisent les fonctions de base de l'ordinateur.  p. 18
Domaine 3	Pratiques artistiques et histoire des arts  Arts visuels  Les arts visuels regroupent les arts plastiques, le cinéma, la photographie, le design, les arts numériques.  Leur enseignement s'appuie sur une pratique régulière et diversifiée de l'expression plastique, du dessin et la réalisation d'images fixes ou mobiles. Il mobilise des techniques traditionnelles (peinture, dessin) ou plus contemporaines (photographie numérique, cinéma, vidéo, infographie) et propose des procédures simples mais combinées (recouvrement, tracés, collage/montage). Ces pratiques s'exercent autant en surface qu'en volume à partir d'instruments, de gestes techniques, de médiums et de supports variés. Les élèves sont conduits à exprimer ce qu'ils perçoivent, à imaginer et évoquer leurs projets et leurs réalisations en utilisant un vocabulaire approprié. p. 19
Domaines 2,4 et 5	Instruction civique et morale  Les élèves apprennent les règles de politesse et du comportement en société. Ils acquièrent progressivement un comportement responsable et deviennent plus autonomes. []  3. Ils reçoivent une éducation à la santé et à la sécurité. Ils sont sensibilisés aux risques liés à l'usage de l'internet. Ils bénéficient d'une information adaptée sur les différentes formes de maltraitance. p. 19

	Cycle des approfondissements
DOMAINES B2I	Programmes du CE2, du CM1 et du CM2  Dans la continuité des premières années de l'école primaire, la maîtrise de la langue française ainsi que celle des principaux éléments de mathématiques sont les objectifs prioritaires du CE2 et du CM. Cependant, tous les enseignements contribuent à l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences. []  Le recours aux TICE devient habituel dans le cadre du brevet informatique et internet.  p. 21
Domaine 4	Français  3. Etude de la langue française  Vocabulaire  L'usage du dictionnaire, sous une forme papier ou numérique, est régulière. p. 21
Domaine 3	Pratiques artistiques  1 - Arts visuels  Conjuguant pratiques diversifiées et fréquentation d'œuvres de plus en plus complexes et variées, l'enseignement des arts visuels (arts plastiques, cinéma, photographie, design, arts numériques) approfondit le programme commencé en cycle 2. []  p. 25
Tous les domaines	Techniques usuelles de l'information et de la communication  La culture numérique impose l'usage raisonné de l'informatique, du multimédia et de l'internet. Dès l'école primaire, une attitude de responsabilité dans l'utilisation de ces outils interactifs doit être visée. Le programme du cycle des approfondissements est organisé selon cinq domaines déclinés dans les textes réglementaires définissant le B2i  - s'approprier un environnement informatique de travail;  - adopter une attitude responsable;  - créer, produire, traiter, exploiter des données;  - s'informer, se documenter;  - communiquer, échanger.  Les élèves apprennent à maîtriser les fonctions de base d'un ordinateur fonction des différents éléments; utilisation de la souris, du clavier. Ils sont entraînés à utiliser un traitement de texte, à écrire un document numérique; à envoyer et recevoir des messages.  Ils effectuent une recherche en ligne, identifient et trient des informations.  Les technologies de l'information et de la communication sont utilisées dans la plupart des situations d'enseignement.  p. 26
Domaine 2	Instruction civique et morale [] Au cours du cycle des approfondissements, les élèves étudient plus particulièrement les sujets suivants :  1. L'estime de soi, le respect de l'intégrité des personnes, y compris de la leur les principales règles de politesse et de civilité, les contraintes de la vie collective, les règles de sécurité et l'interdiction des jeux dangereux, les gestes de premier secours, les règles élémentaires de sécurité routière, la connaissance des risques liés à l'usage de l'internet, l'interdiction absolue des atteintes à la personne d'autrui. p. 27

## Cycle des approfondissements :

## Progressions pour le cours élémentaire 2ème année et le cours moyen

[En Français, savoir notamment]

- Effectuer des recherches, avec l'aide de l'adulte, dans des ouvrages documentaires (livres ou produits multimédia).
- Effectuer, seul, des recherches dans des ouvrages documentaires (livres, produits multimédia).- Se repérer dans une bibliothèque, une médiathèque.

p. 34

## Extrait du Socle commun des connaissances et des compétences Décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006

## La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (TUIC)

La culture numérique implique l'usage sûr et critique des techniques de la société de l'information. Il s'agit de l'informatique, du multimédia et de l'internet, qui désormais irriguent tous les domaines économiques et sociaux.

Ces techniques font souvent l'objet d'un apprentissage empirique hors de l'école. Il appartient néanmoins à celle-ci de faire acquérir à chaque élève un ensemble de compétences lui permettant de les utiliser de façon réfléchie et plus efficace. Les connaissances et les capacités exigibles pour le B2i collège (Brevet informatique et internet) correspondent au niveau requis pour le socle commun. Elles sont acquises dans le cadre d'activités relevant des différents champs disciplinaires.

#### Connaissances

Les élèves doivent maîtriser les bases des techniques de l'information et de la communication (composants matériels, logiciels et services courants, traitement et échange de l'information, caractéristiques techniques, fichiers, documents, structuration de l'espace de travail, produits multimédias...).

Ils doivent également savoir :

- que les équipements informatiques (matériels, logiciels et services) traitent une information codée pour produire des résultats et peuvent communiquer entre eux ;
- que l'usage de ces outils est régi par des règles qui permettent de protéger la propriété intellectuelle, les droits et libertés des citoyens et de se protéger soi-même.

#### Capacités

La maîtrise des techniques de l'information et de la communication est développée en termes de capacités dans les textes réglementaires définissant le B2i :

- s'approprier un environnement informatique de travail ;
- créer, produire, traiter, exploiter des données ;
- s'informer, se documenter;
- communiquer, échanger.

#### Attitudes

Le développement du goût pour la recherche et les échanges d'informations à des fins éducatives, culturelles, sociales, professionnelles doit s'accompagner d'une attitude responsable - domaine également développé dans la définition du B2i - c'est-àdire :

- une attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information disponible ;
- une attitude de responsabilité dans l'utilisation des outils interactifs."

## Deuxième palier pour la maîtrise du socle commun

## Compétences attendues à la fin du CM2

Compétence 4 : la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

L'élève est capable de :

- utiliser l'outil informatique pour s'informer, se documenter, présenter un travail ;
- utiliser l'outil informatique pour communiquer ;
- faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement.

p. 28

## Premier palier pour la maîtrise du SOCLE COMMUN

## Compétences attendues à la fin du CE1

Compétence 4 : la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

L'élève est capable de :

- commencer à s'approprier un environnement numérique p. 20

CE DOCUMENT EST ISSU DE WWW.SITECOLES.ORG
LE SITE DES PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE 1ER DEGRÉ